

Florin d'or inédit de Nicolas II du Châtelet, seigneur souverain de Vauvillers

Autor(en): **Cumont, Georges**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau**

Band (Jahr): **22 (1920)**

PDF erstellt am: **16.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-172975>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

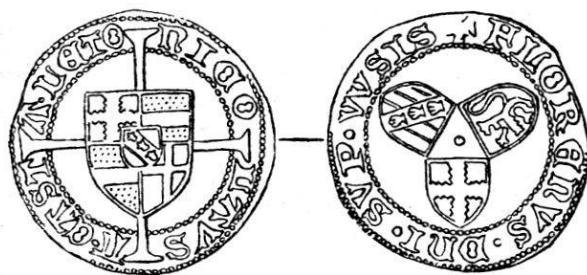
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Florin d'or inédit de Nicolas II du Châtelet

Seigneur souverain de Vauvillers.



Or jaune. — Poids : 3^{gr},2. — Diamètre : 0,023.

Type de quelques florins nommés du Rhin (Rhyn-guldens), tels que florins de Bavière-Palatinat, de Trèves, de Mayence et particulièrement de Cologne ¹.

L'imitation de ce type a nécessité, comme on verra plus loin, l'emploi, par Nicolas du Châtelet, d'armoiries de familles alliées à la sienne, indépendamment de ses armoiries personnelles. Il fallait rendre la confusion aussi complète que possible et faire accepter la pièce pour un véritable florin rhénan; c'est comme tel que le florin de Nicolas circula probablement en Brabant et vint échouer à Steenhuffel, commune de l'arrondisse-

¹ Je possède un tableau de ces florins imprimé en 1520 par ordre de Charles-Quint :
« Hier onder syn die prenten ende figuren vanden goeden kœrvorstes ende ander
« ghevalueerde gouden guldens gheordonneert van weghe onser alder ghenadichsten
« heeren des roomschen keyzers int jær ons heeren MCCCCC ende XX. »

ment judiciaire de Bruxelles, où il fut trouvé il y a quelques années¹.

Avant de passer à d'autres commentaires, voici sa description :

Légende : **NIQO — LKVS — K. GKST — K. LKTO**

Cette légende est comprise entre deux cercles de grènetis concentriques et coupée en quatre parties par une croix pattée qui traverse le cercle intérieur.

Sur cette croix, au centre, est posé un écu écartelé aux premier et quatrième² quartiers, de Lenoncourt; aux deuxième et troisième de Cicon et du Châtelet sur le tout.

Du Châtelet : d'or, à la bande de gueules, chargée de trois fleurs de lis d'argent posées dans le sens de la bande;

De Lenoncourt : d'argent, à la croix engrêlée de gueules. On sait que la mère de Nicolas était une Lenoncourt;

De Cicon : d'or, à une fasce de sable.

Ces armoiries appartenaient à la famille de sa grand'mère paternelle.

R. ✠ FLORENS • DRI • SVP • VVSIS

¹ Ce cas remarquable de mimétisme numismatique, produit comme toujours dans un but de lucre, a été particulièrement favorisé par de curieuses analogies d'armes : en écartelant Lenoncourt ou Haraucourt avec Cicon, le seigneur de Vauvillers imitait, à s'y méprendre, Cologne écartelé avec Mors; en plaçant sur le tout du Châtelet ou Grandson, il rappelait les armoiries de la famille rhénane de Zirk. Au revers, répétition de deux des blasons du droit, auxquels il faut ajouter le lion des Haraucourt destiné à imiter celui du Palatinat. On voit que le florin de Nicolas du Châtelet rappelait à lui seul plusieurs florins du Rhin, sans être la copie absolue de l'un ou de l'autre. C'est, comme me disait mon savant et aimable collègue M. Eugène Demole, un des exemples les plus remarquables d'inspiration ou de copie monétaire, grâce aux armes d'une seule famille et de ses alliés.

² Ce quatrième quartier, à la différence du premier, ne porte pas une croix engrêlée, mais une croix simple. Est-ce par négligence du graveur du coin, ou bien a-t-on voulu rappeler la croix de gueules des Haraucourt, nom de la femme de Nicolas ?

Cette légende est comprise entre deux cercles de grènetis¹.

Dans le champ, trois écus posés en triangle autour d'un point ou globule central.

L'écu inférieur reproduit encore les armes des Lenoncourt.

Pourquoi cette répétition ? Il est difficile de s'en rendre compte, me fait très obligeamment remarquer M. René Martz, premier président de la Cour d'appel de Nancy, et savant conservateur des monnaies et médailles du Musée lorrain, à moins, ajoute-t-il très judicieusement, qu'il n'en faille chercher la cause dans l'importance de cette grande famille de l'ancienne chevalerie lorraine ou dans les alliances antérieures des Du Châtelet avec les Lenoncourt.

L'écu au lion qui est à droite n'est autre que le franc quartier au lion de sable sur champ d'argent des armes des Haraucourt, famille à laquelle appartenait la femme de Nicolas.

Ces armoiries sont d'or à la croix de gueules, au franc quartier d'argent, chargé d'un lion de sable, armé et lampassé de gueules.

Enfin, le troisième écu palé d'argent et d'azur à la bande de gueules chargée de trois coquilles d'or² reproduit les armoiries de la famille de Grandson d'où était issue Louise de Grandson, femme de Philibert du Châtelet, bisaïeul de Nicolas.

Cette famille Grandson avait pour devise : à petite cloche grand son. Nicolas du Châtelet, seigneur lorrain d'une terre comtoise, m'écrit M. R. Martz, n'a-t-il pas voulu ainsi affirmer sa double origine, en faisant parade de sa parenté avec deux des plus grandes familles de

¹ Le mot *florenus* figure, entre autres, sur des florins de Metz, des florins de Lorraine et des florins de Hollande.

² En examinant la pièce à la loupe, il ne reste aucun doute que la bande susdite est chargée de *trois coquilles* posées dans le sens de la bande.

l'ancienne chevalerie lorraine, et deux familles de vieille noblesse de la comté de Bourgogne?

Dans son *Histoire généalogique de la maison du Châtelet*¹, Dom Calmet raconte que « cette maison se disait issue
« de Ferri, dit de Bitche, fils puîné du duc de Lorraine
« Mathieu I^{er}, d'où la similitude des armoiries dans les-
« quelles les alérions d'argent paraissent ne s'être trans-
« formés en fleurs de lis qu'au cours du xiv^e siècle ».

Le cri des marquis du Châtelet et des ducs de Lorraine était le même : **PRINY**.

Vauvillers est le chef-lieu d'un petit canton de la Haute-Saône, dans l'arrondissement de Lure, aux confins du département des Vosges, à égale distance à peu près de Bourbonne-les-Bains et de Plombières.

C'était, dit Dom Calmet, une des terres de surséance entre le duché de Lorraine et la comté de Bourgogne, dont la souveraineté était en dépôt entre les mains de ses seigneurs qui appartenaient, aux xiv^e et xv^e siècles, à la maison de Beaufremont, et au xvi^e siècle à la maison du Châtelet, branche de Vauvillers, sans que l'on sache comment la souveraineté a passé de l'une à l'autre; Renaud du Châtelet, trisaïeul de Nicolas, était, il est vrai, neveu d'un Hue ou Huet de Beaufremont.

Les seigneurs de Vauvillers y avaient un signe patibulaire et y ont battu monnaie, sans qu'on ait trouvé aucun document sur la concession à leur profit de ce droit régalien.

On ne connaît toutefois, me fait remarquer M. R. Martz, antérieurement au milieu du xvi^e siècle, qu'une seule et unique monnaie, anonyme, que son style permet de dater de la première partie du xv^e siècle et d'attribuer à Gauthier I^{er} ou II de Beaufremont².

¹ In-folio, Nancy, J.-B. Cusson, 1741. L'exemplaire de la Bibliothèque royale de Bruxelles est celui qui a été offert à Charles de Lorraine, gouverneur de la Belgique.

² Voir Plantet et Jeannez, *Essai sur les monnaies du comté de Bourgogne*, in-4^e, Lons-le-Saulnier, 1855, p. 140 et suivantes, pl. XI, fig. 13, et Poey d'Avant, CXXVII, n^o 4.

L'atelier n'a été réouvert que plus d'un siècle plus tard, après 1550, par Nicolas du Châtelet, qui fut tué à la bataille de Dreux contre les Huguenots, le 19 décembre 1562, ne laissant pas d'héritiers directs.

De la branche des seigneurs de Sorcy est sortie, dit Dom Calmet, celle de Vauvillers à laquelle appartenait Nicolas II. Elle a été séparée de la branche directe au septième degré par un fils puîné de Renaud du Châtelet et de Jeanne de Chauffour. Elle a subsisté environ deux siècles et s'est éteinte à la cinquième génération.

Ce fils puîné, troisième fils de Renaud (de la branche de Sorcy), était Philibert du Châtelet qui épousa, en secondes noces, *Louise de Grandson*, de la famille des comtes de Grandson ;

d'où

Nicolas I^{er}, souverain de Vauvillers (qu'on appelait aussi Vauvillars), marié, en 1487, à *Bonne de Cicon*, d'une famille de Comté ;

d'où

Erard du Châtelet, marié en 1512 avec *Nicole de Lenoncourt*, nièce de Robert de Lenoncourt qui fut évêque de Metz ;

d'où

Nicolas II, souverain de Vauvillers, de Mangeville, de Mogneville, seigneur de Ville-sur-Illon, Montureux, Mervaux et autres lieux, gentilhomme de la Chambre du roi, lieutenant de cent hommes d'armes de ses ordonnances ; épousa le 8 juillet 1543, Elisabeth d'Harau-court, fille de Claude d'Harau-court et de Françoise d'Inteville, morte en 1572, à Ville-sur-Illon¹.

Cette généalogie, sommairement indiquée, suffit pour

¹ La marquise du Châtelet (1706-1749), femme de lettres, qui fut amie de Voltaire, appartenait à cette famille.

expliquer l'amalgame d'armoiries du florin de Nicolas II ; c'était en quelque sorte un armorial de famille et c'est ce qui rend cette pièce, jusqu'ici inconnue, si intéressante.

A propos des monnaies de ce personnage, Dom Calmet s'exprime ainsi :

« Il fit vers le même temps (1549-1550), en qualité
« de souverain de Vauvillers, frapper des pièces de
« monnoye à ses armes, dont on trouve encore quelques
« unes.

« Il en est fait mention dans deux édits du roi
« Henri II, donnés en sa cour des monnoyes ès années
« 1553 et 1556 pour en fixer le prix ou plutôt pour les
« décrier entièrement en France, aussi bien que d'autres
« monnoyes étrangères. »

Dom Calmet publie, en même temps, le texte de ces deux édits et donne deux modèles de ces pièces dont l'une porte la légende : *per te venit nostra salus*. Le nom du seigneur souverain de Vauvillers est rendu de deux manières : Nicolas du Chatelet, 1554, et Nicolaus de Castelleto, 1555.

Le décri du 19 août 1553 vise particulièrement les carolus, petits blancs et liards, tandis que le décri du 11 juin 1556, se rapporte aux écus.

Dans leur *Traité de numismatique moderne et contemporaine*, MM. Arthur Engel et Raymond Serrure (première partie, p. 356), disent que les émissions furent néanmoins poursuivies jusqu'en 1558. Ils ajoutent que sur ces *écus d'or* Nicolas II s'intitule : NICOL . A . CASTELLETO SUP . VVSIS et que sur les pièces de billon le nom est le plus souvent écrit en français : NICOLAUS DU CHASTELLET, enfin que parfois le seigneur n'est pas nominalelement désigné : MONETA DNI DE VAVVILLER.

Les monnaies *connues* frappées par Nicolas, entre 1550 et 1560, donc dans un espace d'environ dix ans, sont des types assez variés : doubles de billon ou liards,

carolus ou petits blancs, blancs, gros, testons, demi-écus d'argent, écus d'or.

Comme il était d'usage à cette époque de souverainetés morcelées et d'enclaves, ce sont en général des imitations des monnaies des princes voisins : c'est ainsi qu'il a copié les bugnes et les liards de son grand-oncle Robert de Lenoncourt, évêque de Metz, les carolus ou petits blancs de la comté de Bourgogne et de la cité de Besançon, d'autres monnaies des comtes de Montbéliard, des évêques de Liège, de la ville de Fribourg (en Suisse), etc.

Aujourd'hui, nous pouvons y ajouter les florins du Rhin, particulièrement de Cologne¹. En fait de monnaies d'or, Plantet et Jeannez n'en décrivent qu'une seule qu'ils appellent écu-sol, imitation visible des écus-sols de France; elle serait inédite et se trouvait, il y a une soixantaine d'années, dans le cabinet d'un M. Morin, à Lyon; elle porte au droit l'écu des du Châtelet surmonté d'un soleil et au revers une croix florencée (pl. XII, fig. 4).

Poey d'Avant reproduit les mêmes indications et cite un deuxième exemplaire de cet écu-sol dans la collection Rousseau.

Mon aimable correspondant, M. René Martz, a bien voulu consulter les catalogues des grandes collections lorraines, maintenant dispersées : ni Monnier, ni Charles Robert ne possédaient de monnaies d'or de Nicolas du Châtelet.

H. Meyer, dont la collection fut vendue en 1902, et qui renfermait un demi-écu d'argent inédit (adjudgé au prix de 500 francs) n'en avait pas non plus, de même que Léopold Quintard.

Le Musée historique lorrain à Nancy n'est, de son

¹ Comparez les florins de Thierry de Meurs, de l'année 1437.

côté, pas riche en monnaies de Vauvillers; mon savant collègue, M. Martz, m'avoue qu'il n'est pas mieux loti et qu'il ne se souvient pas d'avoir vu passer en vente une pièce semblable à la mienne¹.

Enfin, mon obligeant collègue, M. F. de Villenoisy, bibliothécaire honoraire au département des médailles de la Bibliothèque nationale, à Paris, m'a fait savoir que les collections de ce département ne comprennent aucune monnaie d'or de Nicolas du Châtelet.

Georges CUMONT.



¹ Je ne puis assez remercier M. R. Martz des nombreux renseignements qu'il a été très aimable de me transmettre.